

26-1 Rapport sur la situation en matière d'égalité femmes-hommes 2025 :

A la lecture de ce rapport, on constate que l'écart en matière de salaire entre femmes et hommes se creuse, en effet d'après les salaires nets présentés au ROB, l'écart est de :

Salaires nets	Hommes	Femmes	Ecart
Catégorie A :	3 785,13 €	3 012,19 €	+25,66%
Catégorie B :	2 625,32 €	2 047,15 €	+28,24%
Catégorie C :	2 190,84 €	1 769,88 €	+23,78%

Comment est-il possible d'arriver à un tel écart ?

Vous annoncez il y a un an un groupe de travail sur l'égalité F/H, le moins qu'on puisse dire est que ça n'a pas été très efficace.

26-2 Rapport en matière de DD :

Nous avons encore cette année un rapport qui manque souvent de données chiffrées et donc il est très difficile de comparer avec le précédent rapport. Il y a des erreurs, comme par exemple le nombre d'habitants.

La plupart des actions mentionnées sont des initiatives d'Est Ensemble, l'État, la Région.

Mais ce catalogue d'actions reste très théorique, encore par manque de données sur la ville.

On peut quand même constater qu'en matière de mobilité douce, aucune piste cyclable n'a été réalisée.

Je rappelle que vous avez déclaré il y a un an que la limitation de vitesse étant à 30 km/h sur la ville, il n'y avait plus besoin de faire des pistes cyclables.

Les cyclistes confrontés aux dangers de la circulation automobile apprécieront.

Finalement, au milieu de ce magnifique exercice d'auto satisfaction, on constate que le ratio d'espaces verts, 4,4m²/habitant est le même depuis 2023.

Votre politique publique en matière de Développement Durable manque d'efficacité.

26-3 Rapport d'orientation budgétaire

Si on dresse un bilan de votre gestion financière depuis 6 ans, on a :

. Des budgets municipaux jugés irréguliers ou mal préparés

- Budget 2021 : annulé par le tribunal administratif pour non-respect de la loi (rapport d'orientation budgétaire incomplet et non présenté à la commission des finances).
- Budget 2022 : présenté en déséquilibre, ce qui est illégal. Le préfet saisit la chambre régionale des comptes, qui place la ville sous observation jusqu'à rééquilibrage en décembre 2022.
- Budget 2025 : incohérence entre la subvention votée pour le CCAS (600 000 €) et celle inscrite dans le budget du CCAS (1 197 872,29 €). Le préfet intervient à nouveau.

. Une fiabilité des comptes remise en question :

- La ville a abandonné la démarche de certification des comptes en 2024.
- Le commissaire aux comptes indique ne pas être en mesure d'exprimer une opinion fiable sur les comptes de la ville.

. Des retards de paiement importants :

- La loi impose un délai de paiement de 30 jours. À Bondy, les paiements dépassent régulièrement deux mois, fragilisant les entreprises locales.

Vous souhaitez améliorer le fonctionnement de l'administration communale.

Malheureusement les échos que nous recevons du personnel sont en totale contradiction avec vos propos : le personnel est maltraité et cela doit changer.

Vous avez comme objectif, je cite « l'aménagement de l'espace public au profit des mobilités apaisées, la végétalisation de la ville et le développement d'actions environnementales et écologiques ». Que ne l'avez-vous fait depuis 6 ans : aucune nouvelle piste cyclable, le Vélib toujours en attente, la rénovation urbaine à l'arrêt pendant 4 ans même si à l'approche des élections municipales vous n'hésitez pas à

communiquer sur de nouveaux projets. Mais là aussi les bondynois ne sont pas dupes.

Je vous cite encore « ma municipalité ... a également pour objectifs de favoriser la participation des habitants à tous les projets municipaux, de garantir l'égalité et l'inclusion ainsi qu'un cadre urbain favorable à la santé et au recours aux soins pour tous. »

Mais l'accès aux soins n'a jamais été aussi difficile, le centre municipal de santé est dans un état catastrophique.

Vous avez quasiment abandonné les universités populaires, ces cursus que de nombreuses villes nous enviaient. Cela crée un réel mécontentement chez les bondynois.

Vous avez également diminué drastiquement le budget de la ferme Caillard, ce lieu qui multipliait les animations en direction de tous les publics n'a semble-il plus les moyens de fonctionner correctement.

En ce qui concerne vos prévisions budgétaires :

Sur le sport, une dépense de 1 900 000 euros est prévue pour la réalisation d'un dojo au sein du complexe Aïache.

Quel dommage que vous ayez abandonné ou mal défendu le projet de dojo salle d'armes sur le site du collège Brossolette : pour une somme bien moins élevée nous aurions déjà un superbe dojo et une salle d'arme digne de la pratique des bondynois. Mai bien sûr c'est la faute du département.

Enfin, il y a des propositions que nous saluons même si l'on peut regretter qu'il ait fallu 6 ans pour qu'elles voient le jour, il s'agit du budget de 500 000 euros dédié à la construction de la Halle marché Suzanne Buisson et de l'aménagement d'une nouvelle cour oasis à l'école Savary pour 700 000 euros.

26-10 Avenant n° 1 à la convention avec la SGP :

Une réunion des maires a eu lieu le 21 novembre 2025 au sujet des travaux de la SGP au pont de Bondy, j'espère que vous y étiez. Le maire de Noisy le Sec y était et il a

organisé avec la SGP une réunion le 11 décembre 2025 pour informer les habitants de Noisy le sec.

Par contre aucune réunion d'information n'a eu lieu à Bondy alors que l'enjeu en matière de circulation pendant les travaux est colossal.

En effet, la RD 933 va être réduite à deux voies de circulation, avenue de Paris, entre la route de Stains et l'avenue Galliéni à compter du 6 avril 2026 et pour une durée de deux ans.

La ligne de bus 147 sera interrompue dans les deux sens, les usagers devront marcher environ 500 m à l'aller direction église de Pantin et au retour en direction de Sevrans Avenue Ronsard, la ligne de bus 105 sera déviée, une interruption du TRAM T1 est prévue de juin 2026 à août 2026.

Pourquoi monsieur le maire n'avez-vous pas organisé de réunion à Bondy ?